



Noisette

N°16

26/08/2016



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

www.aquitainagri.fr

Animateur filière

Leyla RAMADE
ANPN
Ingénieur Appui Technique
et Expérimentation
Unicoque/ANPN-BP 10
47290 Cancou
Tel: 33(0)553016008
Fax: 33(0)553017808
lrnade@unicoque.com

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine
Limousin Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
L'alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal ALPC – Midi-
Pyrénées – Languedoc-
Roussillon Noisette
N°X du J/M/2016 »*



Bulletin disponible sur www.aquitainagri.fr et sur le site de la DRAAF www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

- **Balanin :**
La présence de dégâts de balanin sera évaluée courant septembre.
- **Punaises :**
Plusieurs types de punaises sont présents en verger. Le risque reste important.
- **Pucerons :**
Plus de pucerons en verger. Le risque est nul.
- **Acariens du feuillage :**
Peu d'acariens ravageurs sont présents en verger. Le risque est nul.

Balanin

- **Observations semaine 34**

Très peu d'échantillons de fruits ont été récoltés au sol (nettoyage des vergers ou chute tardive) cette semaine car les fruits n'ont pas encore chuté. L'estimation de la pression du balanin dans les parcelles de référence sera donc évaluée courant septembre.

Analyse du risque

Le risque sera évalué courant septembre.

Punaises

Des dégâts de punaises ont été observés lors de la campagne 2015 (figure 3). Un travail est donc en cours au sein de l'ANPN sur ces ravageurs depuis avril 2014.

- **Observations semaine 34**

En lisière du verger de noisetiers (Auros – 33), 1 espèce est présente : *Palomena prasina* (stade larvaire IV) (Cf. figure 1). A noter la présence d'une exuvie de *Pentatoma rufipes* et des larves de *Coreus marginatus*. En bordure (dans les fossés et haies), 3 espèces d'adultes sont présentes : *Peribalus strictus vernalis*, *Dolycoris baccarum* et *Carpocoris purpureipennis* (Cf. figure 2). Aucune punaise n'a été détectée au centre du verger.

Il a été observé des punaises prédatrices : *Malacocoris chlorizans* (verte) et *Deraeocoris ruber* (rouge) (Cf. figure 3).



Figure 1 : Larve de stade IV de *Palomena prasina* (R. Rouzès, 2016)



Figure 2 : Adultes de gauche à droite de *Peribalus strictus vernalis*, *Dolycoris baccarum* et *Carpocoris purpureipennis* (R. Rouzès, 2016)



Figure 3 : Adultes de punaises prédatrices (R. Rouzès, 2016)

Analyse du risque

Les observations menées depuis quelques mois montrent la présence de plusieurs punaises dans les vergers de noisetiers. Leurs cycles ne sont pas encore connus parfaitement. Au vu des dégâts de 2015 et de la présence d'individus en vergers, le risque de piqûres reste important.

Pucerons

• Biologie, cycle et dégâts occasionnés par le ravageur

« Deux espèces de pucerons sont présentes dans la noiseraie française : le puceron jaune des feuilles *Myzocallis coryli*, et le puceron vert des pousses *Corylobium avellanae*. »

Le puceron jaune

« Ce puceron de couleur jaune clair (cf figure 7), isolé ou en petites colonies, se tient toujours à la face inférieure des feuilles. Il apparaît très tôt en saison, dès la mi-avril. *Myzocallis coryli* hiverne sous forme

d'œufs déposés sur les branches ou le tronc. L'éclosion des œufs débute autour de début mars et dure trois à quatre semaines. Les jeunes pucerons issus de ces œufs muent quatre fois pour devenir des adultes ailés. Ces adultes donnent naissance à des jeunes pucerons par reproduction asexuée. Dix générations peuvent ainsi se succéder au cours de la saison. Les populations semblent régresser naturellement avec la chaleur de l'été. Puis à l'automne apparaissent à nouveau des individus ailés produisant les formes ovipares qui donnent, sous forme d'œufs, la population hivernante.

La présence de colonies de pucerons jaunes se traduit par un miellat sur feuille, bientôt envahi de fumagine (dépôt noir de mycélium et de fructifications d'un champignon). Des attaques répétées avec de fortes populations peuvent entraîner une baisse de la vigueur des arbres. » (Germain et Sarraquigne, 2004).

Le puceron vert:

« L'adulte de forme globuleuse mesure 1,5mm de long. De couleur vert pâle à légèrement rose, il se confond facilement avec les tiges qui le portent. Il est en effet localisé sur les jeunes pousses et rameaux, principalement les rameaux fructifères.

Ce puceron hiverne sous forme d'œufs noirs déposés à la base des bourgeons et surtout des glomérules femelles. Les adultes apparaissent en mai. Il y a plusieurs générations par an.

Les dégâts sont surtout localisés au niveau des noisettes et de leur involucre qui sont de ce fait, comme les feuilles, recouverts d'un important miellat à partir duquel se développe la fumagine.

En France, les pullulations sont assez rares et très irrégulières à l'échelle d'un verger, probablement du fait de l'action efficace de leurs prédateurs (larves de syrphes et de coccinelles, punaises auxiliaires). » (Germain et Sarraquigne, 2004).

Protocole d'observations

Plusieurs contrôles de présence/absence de pucerons verts et jaunes sont réalisés sur les parcelles de référence. Une note de 0 à 3 est attribuée à chaque parcelle pour estimer les populations présentes.

La correspondance des notes est la suivante :

- 0 : moins de 10% d'arbres touchés
- 1 : de 10 à 30% d'arbres touchés
- 2 : de 30 à 80% d'arbres touchés
- 3 : plus de 80% des arbres touchés

• Observations semaine 34

Les pucerons ne sont plus présents dans les 2 régions.

Parcelle	Région	Note présence pucerons jaunes	Note présence pucerons verts	Note présence miellat
Segorbe St Etienne de Fougères (47)	AQ	0	0	0
Ennis Beaugas (47)	AQ	0	0	0
Corabel Saint Eutrope de Born (47)	AQ	0	0	0
Ennis Garlandes (82)	MP	0	0	0
Pauetet Caumont (82)	MP	0	0	0
Corabel® Caumont (82)	MP	0	0	0

La présence de nombreux auxiliaires (syrphes, coccinelles (cf. figure 4), cantharides, chrysopes et hyménoptères parasitoïdes) laisse présager une autorégulation de ces ravageurs.



Figure 9 : Coccinelle observée en verger de noisetier (2016)

Analyse du risque

Le risque est nul.

Acariens du feuillage

Biologie, cycle et dégâts occasionnés par le ravageur

Deux types d'acariens ravageurs sont présents sur le noisetier : des acariens bruns *Tetranychopsis horridus* et des acariens jaunes *Eotetranychus coryli*. Les cycles de ces acariens sont très peu connus. L'apparition de l'acarien brun a lieu dès le mois d'avril. Elle précède celle de l'acarien jaune qui n'apparaît qu'au mois de juillet. La présence de *Tetranychopsis horridus* entraîne un changement de couleur des feuilles, (qui prennent alors une couleur bronze, mais pas de chutes de feuilles. Le tiers inférieur de la frondaison est le plus touché. La présence d'*Eotetranychus coryli* entraîne, quant à elle, une décoloration des feuilles à l'aisselle des nervures jusqu'à l'extrémité du limbe puis une chute d'une partie du feuillage.

• Protocole d'observations

Plusieurs contrôles de présence/absence d'acarien brun et jaune sont réalisés sur les parcelles de référence pour évaluer les dégâts (note de 0 à 3).

La correspondance des notes est la suivante :

0 : moins de 5% d'arbres touchés

1 : de 5 à 30% d'arbres touchés

2 : de 30 à 80% d'arbres touchés

3 : plus de 80% des arbres touchés

Dix feuilles par parcelle sont prélevées et observées à la loupe binoculaire pour déterminer un pourcentage de feuilles atteintes.

• Observations semaine 34

Les populations d'acariens bruns adultes et jaunes sont encore partiellement présentes dans les parcelles de référence et flottantes en Aquitaine et Midi-Pyrénées. Des dégâts sont visibles en verger.

arcelle	Région	Pourcentage de feuilles présentant des acariens jaunes	Note dégâts acariens jaunes	Pourcentage de feuilles présentant des acariens bruns	Note dégâts acariens bruns	Pourcentage de feuilles présentant des acariens phytoséiides (1)
Segorbe St Etienne de Fougères (47)	AQ	10 %	2	0 %	3	0 %
Ennis Beaugas (47)	AQ	0 %	1	0 %	1	40 %
Corabel® Veyset	AQ	20 %	1	20 %	0	0 %
Ennis Garlandes (82)	MP	20 %	3	0 %	0	0 %
Corabel® Caumont (82)	MP	10 %	0	60 %	0	40 %
Pauetet Caumont (82)	MP	0 %	1	70 %	0	0 %

(1) : phytoséiides : acariens auxiliaires, prédateurs d'acariens phytophages.

Analyse du risque

Les populations d'acariens jaunes et bruns sont faibles. Des acariens phytoséiides sont présents en verger. Le risque est faible

• Ambroisie à feuille d'armoise

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante annuelle dont le pollen, émis de fin juillet à octobre, est très allergisant pour l'homme. La plante adulte mesure en moyenne de 30 à 100 cm et peut atteindre jusqu'à 2 m en culture. Elle dispose d'une racine principale pivotante, d'une tige rougeâtre, robuste et fréquemment ramifiée dès la base.



Aidez-nous à la repérer !

Opération « Signalement AMBROISIE »



Du 25 Juin au 10 septembre 2016

Contribuez à la réalisation d'une carte des Ambroisies

Inscrivez-vous sur le site

<http://www.signalement-adventices.fr/>

Adressez une photo géolocalisée

depuis votre Smartphone

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes – Midi-Pyrénées – Languedoc-Roussillon sont les suivantes :
ANPN ; UNICOQUE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "